

Android 10 : ce que Google promet aux entreprises

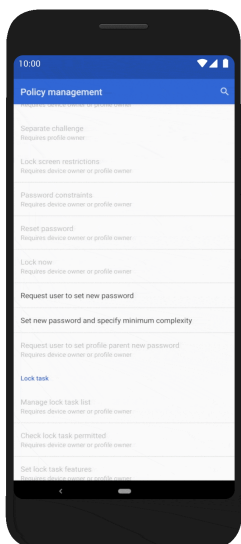
Après quasiment [six mois de bêta](#), la première version stable d'Android 10 est de sortie.

Google en a publié le [code source](#) et commence à la diffuser sur ses smartphones Pixel.

[#Android10](#) is here ? and ready to help. Full of new and familiar features, Android is more inclusive, accessible and safer than ever. pic.twitter.com/uszOlbGm6P

— Android (@Android) [September 3, 2019](#)

Outre les changements au niveau de l'interface ([navigation par gestes](#), [mode sombre](#) « amélioré » par rapport à celui d'Android 9...), Google a renforcé la sécurité du système d'exploitation :



- Chiffrement matériel pour tous les appareils livrés avec Android 10
- [TLS 1.3](#) activé par défaut
- *Sandbox* dédiée aux codecs logiciels
- Nouvelle section « Vie privée » dans les paramètres
- Contrôle plus fin de l'utilisation des données de géolocalisation
- Possibilité, pour certaines applications, d'imposer un verrouillage plus robuste de l'écran d'accueil (voir ci-contre)
- Diffusion des correctifs : avec Android 10, elle peut se faire *via* Google Play, sans avoir à attendre une mise à jour complète de l'OS. Les composants listés ci-dessous sont pris en charge.

- **Security:** Media Codecs, Media Framework Components, DNS Resolver, Conscript
- **Privacy:** Documents UI, Permission Controller, ExtServices
- **Consistency:** Timezone data, ANGLE (developers opt-in), Module Metadata, Networking components, Captive Portal Login, Network Permission Configuration

Pro, perso ou les deux ?

Les nouveautés spécifiques aux entreprises concernent notamment la configuration initiale des appareils.

Quatre méthodes de paramétrage existent :

- Sur les appareils appartenant aux employés : depuis la version 5.1, Android permet de créer, en parallèle de l'environnement utilisateur, un profil professionnel sur lequel l'entreprise a le contrôle.
- Sur les appareils appartenant à l'entreprise :
 - Depuis Android 5.0, on peut paramétrer un appareil pour qu'il fonctionne exclusivement avec un profil professionnel.
 - Depuis Android 8.0, peuvent cohabiter un profil personnel et un profil professionnel. L'entreprise a le contrôle sur les deux.
 - On peut aussi configurer des appareils « dédiés » à une ou plusieurs applications.





Sur les appareils propriété des employés, le profil peut être installé en :

- envoyant un lien à l'utilisateur ;
- lui faisant renseigner un code dans les paramètres ;
- lui demandant de se connecter à son compte Google d'entreprise ;
- passant par Google Play.

Pour les appareils propriété de l'entreprise, il existe plusieurs méthodes d'activation. Elles reposent sur une solution de gestion de la mobilité (EMM) :

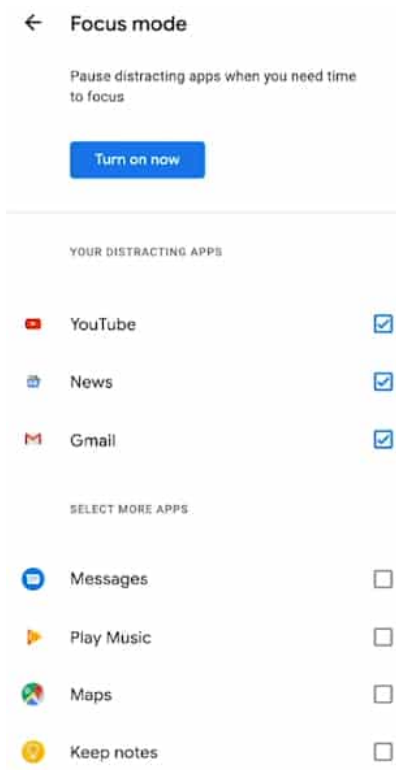
- par QR code ;
- par NFC ;
- [sans contact](#) : au premier démarrage, l'appareil (doté au minimum d'Android 8.0 ou 7.0 pour les Pixel) vérifie si une configuration d'entreprise lui a été affectée.

Une petite pause ?

[Android 10](#) donne accès à des API qui permettent entre autres :

- d'afficher des événements du calendrier professionnel dans des applications liées au profil personnel ;
- de bloquer, sur l'un et/ou l'autre profil, l'installation d'applications depuis des sources inconnues (c'est-à-dire autres que Google Play et les *app stores* de confiance)

Autres nouveautés pour les administrateurs :



- supprimer un profil professionnel sans que l'utilisateur en soit notifié
- inclure, dans les procédures d'enregistrement par NFC et QR code, des identifiants pour se connecter à un réseau Wi-Fi
- déléguer certaines fonctions d'administration (validation de certificats, logs réseau...) à des applications « spécialisées » sur l'appareil
- attribuer au profil professionnel un clavier différencié

Les entreprises s'intéresseront éventuellement au mode Focus. Pour le moment en bêta, il permet de mettre des applications « en pause » (voir ci-contre). Cela a pour principal effet de bloquer l'affichage des notifications.

Illustrations © Google